



Éducation inclusive

Pour des écoles inclusives où
tous les enfants peuvent apprendre

Campagne #school4all



Accès à l'éducation dans le monde

Dans le monde, 264 millions d'enfants et d'adolescents ne sont pas scolarisés¹. **Nous ne pourrions pas atteindre l'objectif d'une éducation inclusive et de qualité pour tous d'ici 2030 sans donner de toute urgence un coup d'accélérateur pour faire évoluer la situation des enfants les plus vulnérables.** Les inégalités dans le secteur de l'éducation restent particulièrement marquées en Afrique de l'Ouest et centrale².

Les enfants handicapés sont les plus marginalisés et les premiers à être exclus du système éducatif. **Plus de 32 millions d'enfants handicapés dans les pays à faible et moyen revenu sont privés d'éducation.** De plus, de nombreux défis persistent afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, l'apprentissage, le suivi du parcours et la réussite scolaire. Le fait de ne pas avoir accès à l'école renforce la vulnérabilité, le niveau de pauvreté, rend les enfants plus exposés à l'exclusion sociale, à la violence et aux discriminations. Or, tous les enfants, y compris les enfants handicapés, ont droit à une éducation inclusive de base (primaire et secondaire), de qualité et gratuite.

Quelques chiffres

- Plus de 32 millions d'enfants handicapés dans le monde sont privés d'éducation, ce qui représente environ un tiers de la population non scolarisée (rapport de la Commission de l'éducation, 2016)
- En 2018, HI a permis à 127 000 enfants handicapés d'accéder à l'éducation
- 1 enfant sur 20 en dessous de 14 ans a un handicap modéré ou sévère (UNICEF, Rapport Mondial, 2013).

1 Rapport sur la situation des enfants dans le monde 2016, Unicef.

2 All children in school by 2015, global initiative on out-of-school children, West and Central Africa, Unicef and Unesco institute for statistics, 2014.

Contenu

L'accès à l'éducation dans le monde	3
La campagne de HI #school4all	3
Facteurs qui limitent l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés	3
« Education inclusive »	4
L'intervention de HI	4
Carte des projets	5
Trois niveaux d'intervention	6
Interviews d'experts	8-9-11
Témoignages	10

L'impact sans précédent de la crise COVID-19 sur les systèmes d'éducation du monde entier

Début mai 2020, **177 pays** avaient fermé leurs écoles en raison de l'épidémie de COVID-19, touchant **1,2 milliards d'enfants et d'adolescents, soit 73 % des élèves du monde entier.**

Outre la crise sanitaire, dans les pays à faible revenu cette pandémie empêche aussi les enfants d'accéder à l'éducation et aux services associés : cantine scolaire, aide sociale, services de protection ou encore soins médicaux. Les enfants handicapés sont particulièrement concernés car l'effondrement des structures de soutien peut accroître leur vulnérabilité en disloquant les systèmes de protection.

HI adapte ses projets d'éducation inclusive afin d'apporter une réponse adéquate à cette situation sans précédent et soutient les acteurs locaux pour maintenir une certaine continuité pédagogique. Avec l'appui de nos réseaux, nous appelons aussi les gouvernements et les acteurs de l'aide internationale à garantir une éducation de qualité et inclusive au sein des systèmes éducatifs pendant toute la durée de la crise COVID-19 et au-delà. Nous devons également utiliser cette opportunité pour réinventer les systèmes d'éducation et donner la priorité aux enfants handicapés dès la réouverture des écoles.

La campagne de HI #school4all

Afin de mobiliser le public sur ce problème de taille, HI lance une campagne estivale d'appel aux dons intitulée #school4all.

Cette campagne, diffusée dans 8 pays (Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, Etats-Unis), sera essentiellement relayée par voie digitale.

Facteurs qui limitent l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés

- **Au niveau local et des communautés**, de nombreuses personnes, pas suffisamment informées et sensibilisées au sujet du handicap ou conscientes des problèmes rencontrés par les personnes handicapées, ont des réactions négatives et stigmatisantes (notamment du fait de croyances et pratiques traditionnelles) envers les enfants et personnes handicapées.
- **Au niveau de l'environnement scolaire :**
 - **Les enseignants ne sont pas suffisamment informés** sur le sujet du handicap, et leurs pratiques d'enseignement ne sont pas adaptées aux besoins de certains enfants handicapés. De ce fait, ces enfants ne participent pas pleinement aux activités scolaires aux côtés de leurs camarades. Le risque de décrochage ou d'abandon scolaire est extrêmement élevé pour ce groupe d'enfants.
 - **L'environnement scolaire est souvent difficile d'accès (que ce soit pour se rendre à l'école ou pour se déplacer dans les locaux), et l'enseignement et les supports pédagogiques sont mal adaptés :** les écoles manquent souvent de toilettes et de sanitaires adaptés aux besoins des enfants présentant un handicap physique ou visuel. Les classes n'ont pas toujours suffisamment de

lumière naturelle, ce qui est problématique pour les enfants déficients visuels. De plus, les matériels pédagogiques ne sont pas suffisamment adaptés aux enfants handicapés. En général, il n'y a pas de ramassage scolaire, et lorsqu'il existe, il est rare qu'il soit adapté aux enfants handicapés. De plus, dans la plupart des pays à revenu faible ou moyen¹, les enfants handicapés sont scolarisés dans des établissements spécialisés situés dans des zones urbaines où les infrastructures sont plus développées. Les enfants vivant dans un environnement moins favorisé et plus rural, n'ont donc pas accès à ces écoles. Par ailleurs, les enfants handicapés qui fréquentent des établissements spécialisés sont généralement séparés des autres enfants et ne peuvent pas accéder au cursus d'enseignement général, ce qui peut limiter leurs possibilités pour l'avenir.

- **Il y a un manque de politiques éducatives inclusives²** aux niveaux national et local, notamment lié aux facteurs suivants :
 - Les gouvernements ne sont pas suffisamment informés sur la **Convention relative aux droits des personnes handicapées** (même si beaucoup d'entre eux l'ont signée et ratifiée) et même lorsqu'ils le sont, ils ne traduisent pas ses principes dans les politiques et plans d'action. Certains États privilégient d'autres priorités et, bien qu'étant informés, choisissent de ne pas se concentrer sur celles-ci.
 - L'éducation inclusive figure rarement dans les plans du secteur de l'éducation des pays, ce qui signifie que la plupart des fonds alloués à l'éducation ne sont pas axés sur cette problématique.
 - Le handicap est souvent abordé selon une **approche médicale** : la prise en charge d'un enfant handicapé est presque exclusivement médicale, et se concentre peu sur **son inclusion à l'école et dans la société**. Par ailleurs, le budget alloué à l'éducation des enfants handicapés est parfois destiné aux seuls établissements spécialisés.
 - Il y a un **manque de données fiables** sur la situation scolaire et le nombre d'enfants handicapés non scolarisés.

1 Un revenu national brut par habitant inférieur ou égal à 1 025 dollars définit les pays à faible revenu ; un revenu national brut par habitant compris entre 1 026 et 4 035 dollars définit les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

2 Qui ne prennent pas suffisamment en compte la dimension du handicap et les besoins éducatifs de certains enfants.

« Éducation inclusive »

L'éducation inclusive désigne un système éducatif qui tient compte des **besoins particuliers** en matière d'enseignement et d'apprentissage pour tous les **enfants et jeunes vulnérables et marginalisés¹ en matière d'éducation et d'apprentissage, y compris les enfants handicapés**. Il s'agit d'une **approche éducative** qui vise à leur assurer l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation, en renforçant leur participation et en limitant leur exclusion. C'est également d'une étape importante dans la création d'une société inclusive qui permet aux enfants de découvrir la diversité et l'inclusion dès le plus jeune âge, de faire évoluer l'opinion de leur famille et de lutter contre la stigmatisation et les croyances culturelles négatives existantes. L'éducation inclusive est un **droit humain**, tel que défini dans la

Convention relative aux droits des personnes handicapées)².

« L'éducation inclusive vise à apporter une **éducation adaptée et de qualité à tous les enfants** afin qu'ils puissent apprendre ensemble, dans le respect de leurs différences et de leurs besoins individuels. Un **système éducatif inclusif** assure notamment que les bâtiments scolaires et que les méthodes pédagogiques soient adaptées aux besoins de certains enfants handicapés (rampes, méthodes participatives, etc.). L'éducation inclusive renforce **la participation des enfants handicapés** dans leur communauté et leur permet d'avoir un meilleur avenir »

Julia Mc Geown,
spécialiste en éducation inclusive pour HI

1 Enfants des rues, filles, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus de familles démunies financièrement, de familles nomades/réfugiées/déplacées.

2 Convention relative aux droits des personnes handicapées (article 24)



© Régis Binard / HI

L'intervention de HI

Légitimité et expertise

HI intervient dans le domaine de l'éducation depuis 1998¹, et dans le secteur de l'éducation inclusive depuis 2004. Son travail se concentre particulièrement sur les enfants handicapés – les jeunes « apprenants » les plus vulnérables et exclus dans le monde, dans les contextes d'urgence humanitaires, tout comme dans les contextes de développement.. HI vise à renforcer la scolarisation des enfants et des jeunes adultes handicapés à l'école,

selon une approche inclusive. Au niveau international, la nécessité de l'éducation inclusive est affirmée de manière forte : d'ici 2030, un des objectifs mondiaux, tel que défini dans les Objectifs de Développement Durable (ODD)², vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

1 Et entre 1989 et 1997, en partenariat avec l'ONG Action Nord Sud.

2 <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Des projets dans 27 pays

En 2020, HI mène 52 projets dans 27 pays¹ en Afrique de l'Ouest, centrale, du Nord et de l'Est, au Moyen Orient et en Asie. L'association met également en œuvre des projets multi-pays couvrant principalement l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et Madagascar.

1 Données révisées en janvier 2020.

Pays d'intervention pour l'éducation inclusive en 2020



© Mary Joséfine / HI

Dans tous ses projets, HI se concentre sur les **enfants handicapés** (par exemple, enfants avec un handicap physique ayant besoin de béquilles ou de fauteuils roulants, enfants atteints d'une déficience intellectuelle ou de troubles de la communication ou ayant une déficience visuelle ou auditive), mais également les enfants ayant des besoins spécifiques en matière d'apprentissage, exclus du système éducatif et de la vie communautaire en général.

HI vise à :

- **Soutenir les parents d'enfants handicapés et les aider à favoriser l'éducation de leurs enfants.**
- **Améliorer la situation éducative pour les enfants handicapés** en améliorant les systèmes d'apprentissage pour qu'ils puissent répondre aux besoins de chaque enfant
- **Améliorer leur inclusion sociale auprès des autres enfants** et leur participation aux activités sociales dans

le cadre de leur éducation.

- **Augmenter le nombre d'enseignants qui bénéficient d'une formation sur l'éducation inclusive** et renforcer leurs compétences afin qu'ils puissent répondre aux besoins pédagogiques des enfants handicapés
- **Accompagner les écoles à devenir plus inclusives et à élaborer des plans d'action qui prennent en compte les besoins des élèves handicapés**
- **Améliorer la prise en compte du handicap dans les politiques éducatives et les plans d'action au niveau national.**

Des **stratégies éducatives innovantes** sont expérimentées dans plusieurs pays (notamment au Burkina Faso, au Népal, au Rwanda, au Sénégal et au Togo) afin d'améliorer l'inclusion d'enfants et d'adolescents ayant des déficiences sévères (par exemple, enfants sourds, aveugles ou atteints de déficiences intellectuelles plus complexes) dans l'éducation.

Trois domaines d'intervention : familles et communautés, services inclusifs (éducatifs, sociaux, ...), élaboration de politiques

- HI apporte un **soutien direct aux enfants handicapés** et à leur famille en intervenant dans les **communautés**. En collaboration avec les partenaires locaux (organisations de personnes handicapées, associations de quartier, etc.), HI se rend dans les villages, identifie les enfants handicapés qui ne sont pas scolarisés, sensibilise les parents afin de leur faire prendre conscience de l'importance de scolariser leurs enfants, en leur proposant un soutien par des pairs si nécessaire. HI apporte également une aide directe à la scolarisation des enfants, notamment en soutenant la réadaptation et en fournissant des aides techniques, telles que des fauteuils roulants ou des aides auditives.
- HI **renforce les capacités du personnel des services éducatifs, sociaux et sanitaires** : l'association s'assure que les écoles disposent de matériel et de bâtiments adaptés (rampes d'accès, toilettes, chaises spécifiques pour les enfants avec un handicap physique, etc.), d'enseignants formés, et les aide à mettre en place des environnements d'apprentissage inclusif (par exemple en s'assurant que les supports pédagogiques sont inclusifs pour les élèves atteints de déficiences intellectuelles ou sensorielles) et que des soins de réadaptation soient proposés aux enfants handicapés. L'objectif est de rendre les services plus inclusifs pour tous.
- HI accompagne les ministères à développer **des politiques éducatives plus inclusives** (qui soient sensibles à la problématique du handicap) au niveau national.

Les projets :

- L'organisation apporte directement aux enfants handicapés et à leurs familles **une aide personnalisée en fonction de leurs besoins**, mise en œuvre par des équipes multidisciplinaires dont les membres viennent non seulement du secteur de l'éducation, mais aussi de la réadaptation, du travail social... En 2018, **127 000 enfants handicapés étaient directement bénéficiaires des projets mis en œuvre**.
- HI soutient le développement de **dispositifs** pour l'inclusion scolaire d'enfants avec une **déficience sévère** (enfants sourds ou non-voyants scolarisés dans des classes ordinaires, enfants ayant une déficience intellectuelle.) : ces dispositifs peuvent consister à mettre en place un **réseau d'enseignants itinérants**, d'Auxiliaires de Vie Scolaire, des classes transitoires, etc.
- HI mène des **activités de sensibilisation et de mobilisation** afin d'informer les communautés, les parents, etc., au sujet de l'importance d'inclure les enfants handicapés à l'école (outils de sensibilisation : films, bandes dessinées, etc.). Ces activités sont menées en collaboration avec la société civile et notamment les organisations de personnes handicapées.
- HI accorde une attention particulière à la **formation des élèves maîtres, enseignants, directeurs**.



d'établissements scolaires afin qu'ils assurent une prise en charge adéquate aux enfants handicapés. L'association développe des **outils pédagogiques** et proposent des **méthodes éducatives adaptées** aux enfants ayant une déficience auditive, visuelle ou intellectuelle.

- HI adapte et **rend accessible l'environnement et les infrastructures scolaires**, afin qu'ils soient adaptés aux enfants handicapés.
- HI mène un **travail de plaidoyer** auprès des **ministères de l'Éducation** afin que la question de l'éducation inclusive pour les enfants handicapés soit mieux prise en compte. L'association accompagne, dans ses pays d'intervention, le personnel en charge de l'éducation inclusive (comme le département de l'éducation inclusive au Burkina Faso, par exemple) dans la formulation de politiques, de stratégies ou de plans d'action afin de faire progresser le **droit à une éducation inclusive de qualité**.
- HI contribue également au **plaidoyer international en matière d'éducation inclusive** afin d'atteindre le **4^e objectif de développement durable** « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'association participe aux grandes rencontres nationales et internationales liées à l'inclusion des personnes handicapées, en lien avec le réseau d'ONG européennes regroupées au sein du consortium IDDC (International Disability in Development Consortium). HI est également membre des coalitions françaises et britanniques de la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME).

Quelques pratiques innovantes :

- **HI forme les enseignants à de nouvelles techniques pédagogiques et d'apprentissage :**
 - Les enseignants mettent en place des petits groupes où les enfants apprennent à débattre, à résoudre un problème ensemble, ce qui les incite à s'appuyer sur les forces de chacun pour s'entraider.
 - Les enseignants utilisent des méthodes d'apprentissage concrètes (par exemple, avec des objets, comme des capsules, pour apprendre à compter), et utilise des supports visuels (photos, dessins) pour expliquer des concepts, de manière ludique.
- **HI renforce l'éducation inclusive dans les communautés en collaboration avec des parents et des comités d'étudiants :**
 - HI collabore avec des étudiants afin d'organiser des activités créatives (chant, théâtre, sport, etc.) pour les enfants, et notamment les enfants handicapés.
 - Des parents bénévoles et d'autres élèves, participant notamment à des « clubs d'éducation inclusive » ou à d'autres initiatives similaires, soutiennent les instituteurs et contribuent notamment à la création de matériel pédagogique (utilisation de matériaux locaux, théâtre...).
- **HI établit un lien entre l'éducation inclusive et la réadaptation :**
 - Par exemple : les enfants handicapés qui bénéficient de projets d'éducation inclusive peuvent être orientés vers des centres de santé et de réadaptation et recevoir le soutien dont ils ont besoin (séances de réadaptation, etc.). Cet appui leur permettra de gagner en autonomie et de poursuivre leur parcours scolaire.



« Notre objectif : faire progresser le droit à l'éducation pour tous »



Sandra Boisseau,
spécialiste en
Education Inclusive
pour HI

Qu'est-ce que l'éducation inclusive?

Aujourd'hui dans le monde, plus de **264 millions d'enfants et de jeunes n'ont pas accès à l'école** ou sont déscolarisés. **1/3 d'entre eux sont handicapés**. Ils constituent donc le plus large groupe d'enfants hors école. Très souvent, même lorsque l'accès à l'école leur est possible, leur maintien est rendu problématique du fait d'un environnement qui ne prend pas, ou pas suffisamment, en compte leurs besoins spécifiques. Plus de la moitié de ces enfants n'atteignent pas la fin du primaire. **Leur accès et leur maintien à l'école constituent donc un vrai enjeu.**

Ces jeunes, dont les opportunités d'éducation et d'insertion se réduisent, se retrouvent exposés à de multiples formes de violences, de précarité et d'insécurité sociale.

En tant qu'individus, nous avons tous des manières différentes d'apprendre. L'éducation inclusive est **une approche qui vise à répondre à la diversité de tous les apprenants ayant des besoins spécifiques** et consiste à créer des environnements d'apprentissage qui leur sont adaptés. Elle prend en compte **les besoins individuels en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous**

les enfants et jeunes en situation de marginalisation et de vulnérabilité (enfants handicapés, réfugiés ou déplacés, enfants des rues, filles, ou groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques).

Que fait HI pour améliorer la situation actuelle?

HI travaille dans le secteur de l'éducation inclusive depuis 1998. Notre action se concentre particulièrement sur les enfants handicapés. Notre intervention compte aujourd'hui une cinquantaine de projets dans trente pays. En 2018, nous avons accompagné plus de **127 000 enfants handicapés**. Nous visons à **améliorer leur accès à une éducation inclusive de qualité**, dans la durée, contribuant ainsi au respect de leurs droits, et à une participation sociale et une qualité de vie meilleures pour eux.

Pour rendre un système éducatif inclusif, il faut rechercher un équilibre entre **les changements au niveau systémique** (politiques, pratiques, attitudes) et un soutien **spécifique aux apprenants handicapés** (en leur fournissant une aide technique par exemple). HI s'inscrit dans **cette double approche** en soutenant directement les **enfants handicapés et leurs familles** à travers un accompagnement personnalisé et une **amélioration des services** (éducation, social, santé), en formant les acteurs éducatifs pour améliorer leurs connaissances sur le handicap, faire évoluer leurs attitudes et pratiques professionnelles, et enfin en favorisant le développement de politiques éducatives inclusives dans les pays dans lesquels nous intervenons.

Pourquoi est-ce si important d'investir dans l'éducation inclusive ?

L'éducation est à la fois **un droit en soi** et une fin pour atteindre d'autres droits. **Chaque enfant, y compris ceux qui sont handicapés, a droit à une éducation de base inclusive et de qualité.** Ces principes sont réaffirmés par un certain nombre de textes et de conventions internationales, dont la Convention relative aux droits de l'enfant, et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

L'éducation inclusive n'est pas une pédagogie destinée à mieux s'occuper des enfants handicapés, **cette approche permet de mieux s'occuper de tous les enfants.** L'objectif est qu'ils **apprennent et préparent**



© J. Mac Geown/HI

ensemble une société meilleure, où tout le monde a sa place. Lorsque les enfants apprennent ensemble, indépendamment de leurs différences, toute la société en bénéficie à long terme.

Pratiquer un **enseignement coopératif et différencié**, rendre **l'environnement plus accessible, plus sûr et convivial**, créer des interactions entre l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans l'éducation, sont quelques exemples de ce que l'éducation inclusive peut générer.

Investir dans cette approche permet d'**améliorer la qualité du système éducatif dans son ensemble**, ce qui se traduit en général par de meilleures performances sociales et scolaires pour tous les apprenants.

Une éducation inclusive de qualité permet d'éliminer les obstacles éducatifs pour tous les enfants, de réduire le nombre de personnes non scolarisées, et de lutter contre la discrimination en général.

Est-ce que les programmes de HI sont efficaces ?

Grâce aux efforts et à l'appui de HI pour améliorer l'accès et les conditions d'inclusion des enfants handicapés dans les systèmes éducatifs ordinaires, on constate aujourd'hui **un vrai changement de regard sur la personne handicapée** dans les zones où nous intervenons au sein des communautés. Les familles sont plus ouvertes à la scolarisation de leur enfant et le nombre d'enfants handicapés scolarisés augmente.

On note également **des changements sensibles au niveau des écoles**. Les informations qui sont collectées prennent plus en compte la situation spécifique des enfants handicapés. Les enseignants ont une meilleure compréhension du handicap, des besoins de ces enfants et de l'approche inclusive.

On constate également **une meilleure implication des Ministères de l'Éducation Nationale**, qui sont nos partenaires clés dans nos pays d'intervention. Des demandes d'accompagnement nous sont faites pour développer ou réviser les politiques nationales d'éducation pour les enfants handicapés.

Quelle est la participation des parents ?

Acteurs de premier plan dans l'éducation de leur enfant, les parents, s'ils sont bien sensibilisés, comprennent l'importance de soutenir l'éducation de tous leurs enfants. Cependant, l'éducation est une lourde charge pour beaucoup de familles puisque, malgré les principes

de gratuité, les familles sont largement mises à contribution pour payer les frais de scolarité, les fournitures scolaires, l'uniforme, etc. Cela constitue une vraie difficulté dans le maintien de certains enfants à l'école.

Dans le système des parents pairs éducateurs développé au Burundi, le « pair » est un parent d'enfant handicapé ayant scolarisé son enfant, et qui se met bénévolement au service de sa communauté pour sensibiliser à son tour ses « pairs », les autres parents, à la scolarisation de leurs enfants, et pour s'assurer, au travers de diverses activités d'appui, de la réussite de leurs parcours. Les parents convaincus peuvent ainsi témoigner qu'une scolarisation est possible lorsqu'on agit à la fois sur les facteurs personnels de l'enfant (sa déficience) et les facteurs environnementaux (les barrières, obstacles et facilitateurs externes). Et, au-delà de **sensibiliser les autres parents**, ils ont un rôle à jouer dans l'identification, l'inscription au registre d'état civil, le suivi du parcours et le référencement vers des centres de santé de leurs propres enfants.

Quel suivi est effectué au niveau des écoles et des enfants ?

Dans le cadre de nos projets, nos équipes assurent un suivi des activités auprès des enfants et dans les écoles. Mais le suivi est surtout assuré par nos partenaires, les associations d'organisations de personnes handicapées ou autres acteurs de la société civile et institutionnels.



Témoignages

MOZAMBIQUE

Sur la route de l'école avec Chelsia

Chelsia, 14 ans, souffre d'une infirmité motrice cérébrale depuis sa naissance. Ses parents se sont séparés et la jeune fille vit avec sa mère et son frère d'adoption, puisque sa maman prend également en charge un orphelin. Faute de moyens, Chelsia a été scolarisée tardivement, à l'âge de 8 ans, lorsqu'elle a enfin pu recevoir un fauteuil roulant¹. L'accès à l'école est semé d'embûches pour elle : le chemin de sable, creusé d'ornières, est long et chaotique. De plus, sa mère ne peut pas se libérer pour l'accompagner, c'est pourquoi elle donne chaque jour de l'argent à sa voisine pour aider Chelsia à aller à l'école. Lorsqu'elle arrive sur place, Chelsia peut accéder à sa classe grâce à une rampe d'accès construite dans l'école. Une fois dans la classe, la jeune fille dépend des autres élèves pour pouvoir se glisser sur le banc de l'école. Elle n'est en effet pas autonome pour de nombreux gestes de la vie quotidienne. La mobilité est l'un des grands problèmes que doit affronter cette jeune fille volontaire pour pouvoir étudier et vivre comme tout le monde. « Nous voulons intégrer Chelsia dans notre programme de réadaptation à base communautaire car sa famille n'a pas les moyens de la faire suivre et soigner à l'hôpital. Nous allons donc parler avec des médecins et des physiothérapeutes, organiser des consultations, puis des sessions de rééducation et de stimulation motrice. A ce stade, Chelsia n'est pas autonome avec son fauteuil roulant, mais nous espérons qu'elle le sera grâce à des exercices et des soins à domicile. » explique Hilário Jamissone, superviseur communautaire du projet d'éducation inclusive de HI. « Chelsia a également de grosses



difficultés scolaires à rattraper et il serait bien de l'intégrer dans un groupe d'apprentissage avec des amies. Elles pourront ainsi lui donner des explications et l'aider à améliorer ses résultats scolaires. Grâce à cette approche, nous entendons renforcer les liens d'amitié entre elles, tout en les faisant progresser ensemble.»

1 HI n'a pas fourni son fauteuil roulant à Chelsia



GAZA, TERRITOIRES PALESTINIENS

Maintenant, Shahed se lève, impatiente d'aller à l'école !

Shahed est handicapée. Avec sa mère, Nermeen, elles sont soutenues par HI et bénéficient d'un soutien personnalisé et d'un accompagnement psychologique, à l'école comme à la maison.

Shahed, 13 ans, est atteinte d'un handicap physique et de difficultés d'apprentissage. Sa mère, Nermeen n'avait pas l'habitude d'être impliquée dans le parcours scolaire de sa fille. Il était difficile pour elle de convaincre sa famille de la nécessité de répondre aux invitations de

l'école. « Je ne participais pas aux activités extérieures car j'avais peur de l'attitude négative de mes proches. J'évitais les situations où il aurait fallu faire face à des commentaires ou des regards accusateurs. Je devais rester à la maison », confie Nermeen.

Le groupe de soutien aux parents d'enfants handicapés organisé par HI a donc accompagné Nermeen. « J'ai donné la priorité à ma fille. J'ai choisi d'être forte et avec le soutien de l'école et du groupe, j'ai réussi à convaincre ma famille. Aujourd'hui, je suis libre de participer à toutes les activités scolaires », explique-t-elle.

Le groupe permet aux parents de se confier sur leurs expériences et leurs difficultés quotidiennes. Cette initiative est un succès : les parents forment aujourd'hui un réseau de soutien qui va au-delà des séances. Les mères comme Nermeen ne se sentent plus seules : « Quand je suis confrontée à une difficulté, je sais où aller ».

Les enseignants sont toujours en contact avec elle et l'informent des progrès réalisés par sa fille. Un système de correspondance entre parents et professeurs a été mis en place : un carnet sert de support aux échanges. Shahed et sa mère communiquent mieux entre elles et son enfant est plus épanouie. « Elle se sent à l'aise à l'école, elle est heureuse. Elle s'est fait beaucoup d'amis. Elle se lève même aux aurores, impatiente d'aller à l'école ! »



Parole d'expert



Julia Mc Geown,
spécialiste Éducation
Inclusive pour HI

« Dans de nombreux pays, la population est encore prisonnière de croyances, comme l'idée que le handicap peut être le fruit de la sorcellerie ou de malédictions, qui stigmatisent les enfants handicapés et leurs familles. Pour cette raison, de nombreux enfants restent cachés, souvent parce que les parents sont soucieux de leur bien-être et inquiets pour leur sécurité, et n'osent donc pas les envoyer à l'école. Il est important de travailler main dans la main avec les communautés et les groupes

à l'échelle locale, non seulement pour lutter contre ces croyances, mais aussi pour les engager à développer une société plus inclusive, et ce, dès l'enfance, à l'école. Par exemple, dans certains projets, nous travaillons avec des bénévoles appartenant à la communauté, formés et intervenant dans le contexte scolaire, qui font ainsi des passerelles entre la maison et l'école. Ils encouragent les parents à inscrire leurs enfants, et les accompagnent dans le suivi scolaire et la motivation à se rendre à l'école. Ces initiatives, entre autres mesures, peuvent faire une grande différence dans le nombre d'enfants handicapés pouvant accéder à l'éducation inclusive.

L'éducation inclusive peut englober différents aspects, qui vont de la formation des enseignants à l'éducation inclusive et l'accessibilité des établissements, aux mesures nationales et aux plans d'action gouvernementaux. Mais sans le soutien des communautés locales et un changement des comportements relatifs aux croyances stigmatisantes sur le handicap, aucune évolution n'est possible. »

MALI

Témoignage de Mariam, mère d'Oumou



Je m'appelle Mariam, je suis la mère d'Oumou, qui a 9 ans. Grâce au projet mené par HI, ma fille a pu bénéficier d'une prise en charge en aide technique et retourner à l'école. En effet, Oumou avait dû cesser d'aller à l'école car sa prothèse était défectueuse et n'était plus à sa taille. Ma fille avait beaucoup grandi et ni son père,

ni moi n'avions les moyens de lui en faire fabriquer une nouvelle. Aussi, quand Oumou a été identifiée par l'agent communautaire de sensibilisation de l'équipe HI, il a fallu beaucoup de temps et d'échanges pour que nous acceptions sa réinscription à l'école. En effet, mon mari et moi pensions qu'elle ne pourrait plus jamais étudier. Mais, heureusement, dans le cadre du projet

Education Inclusive au Sahel, mené par HI, Oumou a subi un diagnostic médical, puis on lui a fabriqué une nouvelle prothèse adaptée. A présent, elle peut marcher à nouveau et se rendre à l'école ! Sans cet appui, elle n'aurait jamais repris ses études. A présent, notre fille est scolarisée comme toutes ses camarades, et dans la même école qu'elles. Elle est passée en classe supérieure.

En plus de ce soutien, j'ai moi-même été sensibilisée et formée sur l'importance de l'éducation pour les enfants handicapés. J'ai compris beaucoup de choses sur le handicap et les avantages de la scolarisation pour ces enfants. Je suis devenue agent de sensibilisation communautaire et je vais parler aux enfants et à leurs familles.

Aujourd'hui mon mari et moi sommes très fiers de notre fille, et nous allons continuer à sensibiliser les autres parents d'enfants handicapés pour qu'ils comprennent que le handicap n'est pas une fatalité et qu'ils ont aussi ont le droit d'aller à l'école comme tous les autres enfants.



NEPAL

Susillah, sourde, apprend le langage des signes et devient plus autonome



© J. Mc Geown / HI

Susillah, 9 ans, vit dans le district de Mugu, une région reculée à l'ouest du Népal. Susillah est née sourde et n'a jamais pu parler. Grâce au soutien de HI, elle va à l'école avec les autres enfants et apprend le langage des signes. Elle est devenue une des meilleures élèves de sa classe.

Susillah vit dans les montagnes reculées du district de

Mugu. Cette région, régulièrement coupée du reste du pays durant plusieurs mois suite à un rude climat et à des routes inaccessibles, est une des plus pauvres du pays. De nombreuses familles vivent de leurs propres cultures et productions.

Susillah est née sourde et ne parle pas. Depuis l'âge de cinq ans, elle se rend dans une école inclusive, soutenue par HI. L'association a formé les enseignants en les encourageant à adopter des méthodes pédagogiques et des outils éducatifs adaptés aux besoins des enfants handicapés. Ces enseignants donnent notamment des leçons spécifiques à Susillah et à ses amis sourds afin d'améliorer leurs connaissances du langage des signes. Les autres enfants l'apprennent également afin de pouvoir communiquer tous ensemble. Les enseignants expliquent aussi aux parents combien il est essentiel que leurs enfants, valides ou handicapés, aillent à l'école. «Souvent, les parents d'enfants handicapés sont stigmatisés et ressentent beaucoup de honte. Ils ont alors tendance à garder leurs enfants à la maison, parfois cachés. HI lutte contre ces préjugés et ces stigmatisations et veut que chaque enfant ait accès à l'éducation», explique Julia Mc Geown, spécialiste en éducation inclusive pour HI.

Aujourd'hui, Susillah et ses amis sourds se sentent intégrés à l'école et parmi les autres enfants. Ils jouent au ballon et s'amuse. Et quand on demande à Susillah ce qu'elle préfère, elle répond : « Apprendre le langage des signes et lire ». Ses professeurs le confirment : elle est une des meilleures élèves de la classe.



SIERRA LEONE

Amie se sent aujourd'hui soutenue dans sa scolarité et peut enfin apprendre à lire et à écrire.



Amie est une petite fille de sept ans, vivante et enjouée, qui aime aller à l'école et se mêler à ses camarades de classe. Elle vit dans une région rurale de Sierra Leone, dans une petite cabane sans eau courante. Elle va à l'école primaire de Mano Junction, à Kenema. Cette école est l'un des établissements pilotes créés dans le cadre du projet « Girls Education Challenge Transition ». Le bâtiment a été rénové par HI pour le rendre plus accessible par l'ajout de rampes d'accès, de toilettes accessibles, de portes plus larges et de fenêtres plus grandes pour une meilleure lumière dans les salles de

classe. Il a aussi été repeint, pour une meilleure visibilité pour les élèves malvoyants.

Amie est née avec un handicap physique : en plus d'une faiblesse générale, elle souffre de problèmes de coordination qui affecte ses membres, notamment sa main et son bras droits, ainsi que sa jambe gauche. Elle a par conséquent beaucoup de mal à marcher et à utiliser ses mains. Elle a du mal à saisir un stylo. HI a lancé plusieurs projets en Sierra Leone, notamment un dans le cadre du « Girls Education Challenge ». Grâce à ce projet, Amie peut bénéficier des services d'Abdul, enseignant auxiliaire itinérant. Les enseignants itinérants sont formés pour accompagner les enfants touchés par différents handicaps et identifiés comme ayant besoin d'assistance en classe. Abdul se rend auprès d'Amie deux fois par mois à l'école, et une fois par semaine à la maison pour voir comment elle se débrouille. Il organise également une réunion mensuelle pour s'assurer que les parents d'Amie sont impliqués. Il travaille aussi avec l'instituteur et les parents d'Amie pour mettre au point un projet éducatif individualisé, qui est examiné et adapté chaque mois en fonction de la progression de l'enfant.

Amie se sent aujourd'hui soutenue dans sa scolarité, et grâce à quelques adaptations, elle peut enfin apprendre à lire et à écrire grâce à l'aide apportée par son enseignant itinérant. Elle se sent également encouragée, ce qui lui donne confiance en sa capacité à réussir. Les réunions ont aidé ses parents et son enseignant à mieux comprendre les difficultés qu'elle rencontre et comment ils peuvent l'aider à les surmonter. Ses parents sont ravis de ses progrès et sont désormais très impliqués dans sa scolarité.